

AR Prefecture

047-214700213-20230705-07DEC2023-AR
Reçu le 05/07/2023

DEPARTEMENT

LOT ET GARONNE

ARRONDISSEMENT
NERAC

Tel : 05 53 65 51 38 - Fax :05 53 97 18 36

Courriel: mairie.barbaste@orange.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE BARBASTE

Code Postal : 47230

DECISION DU MAIRE – 07/2023
du 05 JUILLET 2023
Marché Public (MAPA) 2023 - 03
portant attribution des lots du Marché de travaux
pour l'aménagement et de mise en sécurité de la traversée de Lausseignan

La Maire,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22 ;
 - VU le Code de la Commande Publique notamment les articles L2123-1 et R2123-1 et suivants ;
 - VU la Délibération 41/2020 du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué à Madame la Maire les missions prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales;
 - VU l'opération 2201 inscrite au budget de la Commune ;
 - VU la Décision du Maire 24/2021 du 27/10/2021 relative au MAPA 2021-10 portant attribution du Marché de Maîtrise d'Œuvre ayant pour objet les travaux d'aménagement et de mise en sécurité de la traversée de Lausseignan ;
 - VU la Décision du Maire 03/2023 du 21/03/2023 relative au MAPA 2021-10 portant modification en cours d'exécution Avenant 01 du Marché de Maîtrise d'Œuvre ayant pour objet les travaux d'aménagement et de mise en sécurité de la traversée de Lausseignan ;
 - VU la Décision du Maire 05/2023 du 11/04/2023 relative au MAPA 2023-02 portant attribution du Marché de Service pour la mission CSPS lors des travaux d'aménagement et de mise en sécurité de la traversée de Lausseignan;
- **CONSIDERANT** qu'il convient d'attribuer les lots du Marché de Travaux pour l'aménagement et la mise en sécurité de la traversée de Lausseignan ;

AR Prefecture

047-214700213-20230705-07DEC2023-AR
Reçu le 05/07/2023

- ~~CONSIDERANT la consultation organisée~~ du 14/04/2023 au 12/05/2023 ;
- **CONSIDERANT le rapport d'analyse des offres ;**

DECIDE

► **Le Marché Public MAPA 2023-03 relatif au Marché de travaux pour l'aménagement et la mise en sécurité de la traversée de Lauseignan est ainsi attribué :**

DESIGNATION DU LOT	NOM ET ADRESSE DU PRESTATAIRE ATTRIBUTAIRE	Montant en HT	
LOT 1 VRD	EUROVIA AQUITAINE 279, Allée Alice Guy ZA de Beauregard CS 60123 47520 LE PASSAGE D'AGEN	TRANCHE FERME	293 357€67
		TRANCHE CONDITIONNELLE 1	145 940€03
		PRESTATION SUPPLEMENTAIRE 1	26 874€98
		PRESTATION SUPPLEMENTAIRE 2	18 584€35
LOT 2 ESPACES VERTS	ANTOINE ESPACES VERTS ZI Rossignol 47110 SAINTE LIVRADE / LOT	TRANCHE FERME	36 968€94
		TRANCHE CONDITIONNELLE	15 317€56

► qu'en application de l'article L.2122.23 du C.G.C.T, il sera rendu compte de la décision du Maire lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

La Maire, Valérie TONIN



La Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de la présente décision.
Fait et décidé à BARBASTE, les mois, jour et an susdits. *Pour copie conforme*